

Le Ouest

DÉCEMBRE 2015-NO 58, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal
806, rang de la Rivière Sud
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060

Fax : 450-588-0975

Site: www.saint-roch-ouest.ca

Courriel : info@saint-roch-ouest.ca

Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30

Mario Racette, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Lucien Chayer

Siège 4 : Pierre Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale

Robert Brunet, inspecteur municipal

450-831-2114 poste 7560



*Depuis
1921*

**PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 12 janvier 2016,
à 20 h, au bureau municipal**

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ POUR LES VACANCES DES FÊTES
DU 18 DÉCEMBRE 2015 AU 4 JANVIER 2016 INCLUSIVEMENT**



Mot du Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

**Nous sommes déjà rendus au dernier mois de l'année 2015.
Ce fut une belle année municipale remplie de beaux projets!**

**Pour l'instant, profitez des joies de cette saison, car c'est
l'occasion qui nous est offerte pour mettre de côté la routine,
visiter la famille, revoir les amis et partager des instants de
bonheur.**

**En mon nom, ainsi qu'en celui de toute l'équipe municipale,
nous vous souhaitons une merveilleuse période de
réjouissances auprès des êtres qui vous sont chers!**

**Amour, amitié, santé et prospérité sont les principaux
vœux que nous vous offrons en cette période des fêtes
et pour la nouvelle année qui débutera sous peu!**

À l'an prochain!

**Mario Racette,
Maire**

TABLE DES MATIÈRES




MOT DU MAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
CALENDRIER DES COLLECTIFS	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	4-5
MRC DE MONTCALM - AVIS PUBLIC	6
TEXTO AU 9-1-1 ; CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR.....	7-8
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE	9-10
FADOQ SAINT-ESPRIT – LES CŒURS JOYEUX.....	11-13
SHÉSOSE.....	14
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.....	15-17
MAISON DES JEUNES	18
GALA CONSERV'EAU.....	19
TOURNOI DE BALON-BALAI FAMILIAL	20

CALENDRIER DES COLLECTIFS 2015 - 2016

Décembre : 15  **22**  **29** 

Janvier: 5  **12** 



-  = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)
-  = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)
-  = Jour de collecte des ordures ménagères

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1^{er} DÉCEMBRE 2015

DEMANDE À LA CPTAQ DE M. YVES PIERRE

Il est résolu d'appuyer les démarches entreprises par la société FERMES YVES PIERRE S.E.N.C. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue de permettre le lotissement et l'aliénation en faveur de LES FERMES GNC INC.

RÉSOLUTION-TRANSFERT UN MONTANT À MÊME LE SURPLUS LIBRE

La directrice générale est autorisée à transférer, à même le surplus libre, un montant pour les remboursements des vidanges des fosses septiques pour l'année 2015.

AUGMENTATION DU SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est résolu que le salaire des élus municipaux augmente de 10 % plus le taux de l'IPC (1%) pour l'exercice financier 2016, selon le règlement 110-2014.

RÉMUNÉRATION DU SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Il est résolu que le salaire de la directrice générale, soit augmenté selon le taux de l'IPC (1 %) pour l'exercice financier 2016.

GARDIEN D'ENCLOS – 2016

Centre de Dressage Unique est nommé gardien d'enclos pour l'exercice financier 2016.

LICENCE POUR LES CHIENS 2016

Il est résolu que la plaque d'immatriculation pour identifier les chiens sera offerte gratuitement pour l'année 2016.

COTISATION POUR LA FQM POUR L'ANNÉE 2016

Le Conseil appuie cette résolution.

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE SERVICE À INFOTECH POUR 2016

Le Conseil appuie cette résolution.

OFFRE DE SERVICE POUR L'AUDIT 2016

Il est résolu à l'unanimité de mandater le bureau de comptable de Dominique Collin, DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC., pour l'audit 2016.

SUITE - RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1^{er} DÉCEMBRE 2015

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER UNE ENTENTE AVEC JOCELYN RACETTE POUR LA LOCATION DU LOCAL

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente avec Jocelyn Racette pour la location du local au 806, rang de la Rivière Sud, pour le bureau municipal;

L'entente sera de 1 an à partir du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016 au montant de 450 \$ par mois pour le loyer.

ÉCOCENTRE 2016

Il est résolu de poursuivre l'entente avec l'entreprises Pavco Inc., pour les services de l'Écocentre pour l'année 2016.

COTISATION POUR L'ADMO POUR L'ANNÉE 2016

Le Conseil appuie cette résolution.

ADHÉSION AU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE- AVOCATS

Il est résolu que la municipalité adhère audit forfait téléphonique pour l'année 2016.

RÉSOLUTION – APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS

Le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans la municipalité pour le montant subventionné de 3 000 \$.

RÉAFFECTATION AU SURPLUS D'UNE SOMME NON UTILISÉE

Il est résolu de transférer le montant de 3 742, 51 \$ du surplus libre au surplus affecté.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE TEMPS DES FÊTES

Le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 18 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement.

AUGMENTATION DE LA LIMITE DE CRÉDIT SUR LA CARTE VISA

Il est résolu de faire augmenter la limite de crédit à 2 000 \$ sur la carte de crédit Visa.

LES VOIX DE L'ACHIGAN

Il est résolu d'autoriser l'achat de quatre (4) billets pour la chorale des voix de l'Achigan "la Férie de Noel".

ADHÉSION L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est résolu d'autoriser l'adhésion de la Municipalité à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) à titre de membre régulier au montant de 72,00 \$ par année.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, LINE LAPORTE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Montcalm, qu'à l'assemblée ordinaire du Conseil de la MRC de Montcalm qui a eu lieu le 26 juin 2014 à la salle du conseil au 1540 rue Albert, Sainte-Julienne, a été adopté le règlement numéro 418 de la MRC de Montcalm décrétant une dépense de 12 981 306,34 \$ pour la réalisation de travaux de construction d'extensions au réseau de fibres optiques de la MRC, autorisant un emprunt pour le paiement de cette somme et imposant le remboursement aux municipalités locales.

Le règlement 418 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 23 octobre 2015.

Le règlement 418 entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

Une copie dudit règlement est disponible pour consultation aux bureaux des dix (10) municipalités de la MRC de Montcalm et au bureau de la MRC.

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 23e jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze.

LINE LAPORTE

Directrice générale et secrétaire-trésorière





Ce que vous devez savoir au sujet du texto au 9-1-1

Qu'est-ce que le texto au 9-1-1 (T9-1-1)?

Le T9-1-1 est un service offert à la communauté de personnes sourdes, ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole.

En situation d'urgence, le T9-1-1 permet aux centres d'appels 9-1-1 de communiquer avec vous par messagerie texte.

Avant d'avoir recours au service :

- Vous devez vous inscrire au T9-1-1 auprès de votre **fournisseur de services sans fil**;
- &
- Vous devez disposer d'un appareil sans fil compatible. Des renseignements au sujet des cellulaires qui correspondent aux exigences du T9-1-1 sont disponibles sur le site Web de votre **fournisseur de services sans fil**.

Comment ça fonctionne?

Le T9-1-1 permet aux centres d'appels 9-1-1 de converser par texto avec des personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole, en situation d'urgence.

Lorsqu'une personne sourde ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole doit avoir recours au service 9-1-1, elle compose le 9-1-1 à partir de son cellulaire. La personne n'a pas besoin de parler, puisque le téléphoniste du 9-1-1 recevra un message lui indiquant de communiquer avec la personne par texto. Le téléphoniste du 9-1-1 initie alors une session de texto avec la personne afin de répondre à la situation d'urgence.

Avant de pouvoir utiliser ce service, une personne sourde ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole doit être inscrite au T9-1-1 auprès de son fournisseur de services sans fil et disposer d'un appareil éligible, ce qui implique notamment la possibilité d'envoyer et de recevoir des textos.

Des renseignements au sujet des appareils qui répondent aux exigences du T9-1-1 sont disponibles sur le site Web de votre **fournisseur de services sans fil**. Le demandeur doit disposer d'un appareil compatible afin de suivre le processus d'inscription



SUITE-ce que vous devez savoir au sujet du texto au 9-1-1

Le T9-1-1 est un service offert dans la mesure du possible en raison des limites technologiques associées au texto. Comme c'est le cas pour tous les services de texto, il n'y a aucune garantie qu'un message sera envoyé, livré ou reçu en temps opportun. Dans les rares cas où cela se produit, l'utilisateur devra envoyer le texto à nouveau.

Il est primordial de communiquer son emplacement ainsi que la nature de la situation d'urgence dès le premier message. Le téléphoniste du 9-1-1 pourrait recevoir votre emplacement approximatif à partir de votre appel au 9-1-1, mais il est important de confirmer l'emplacement exact de la situation d'urgence.

Renseignements importants à l'intention des utilisateurs du T9-1-1

- Les textos doivent être brefs et concis.
- On ne doit jamais utiliser les abréviations et le jargon usuels du texto afin que le dialogue soit le plus clair possible.
- Si un appelant sourd ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole est à l'extérieur ou près de la limite du territoire desservi par le 9-1-1, l'appel au 9-1-1 pourrait ne pas joindre le centre d'appels 9-1-1 approprié.
- Les appareils qui répondent aux exigences du T9-1-1 sont énumérés sur le site Web de votre **fournisseur de services sans fil**.

Le T9-1-1 doit servir seulement aux situations d'urgence qui exigent l'intervention des services de la police, de pompiers ou des ambulanciers.

N'appellez pas au 9-1-1 pour tester le service T9-1-1. Votre fournisseur de services sans fil peut confirmer votre inscription au service T9-1-1.

MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE

Bureau du presbytère à la sacristie au 88 rue Saint-Isidore (450) 839-2573
André Chevalier, prêtre responsable

Horaire des célébrations

Jeudi 24 décembre: célébration de la Nativité de notre Sauveur

Saint-Esprit **21 h** : Célébration familiale de la Nativité.

Sainte-Julienne **19 h et minuit**

Vendredi 25 décembre : Jour de Noël

Saint-Esprit **(Aucune célébration).**

Sainte-Julienne **10 h 30** : Célébration de la Nativité du Seigneur.

Premier de l'An : vendredi 1er janvier 2016

9 h : Célébration pour bénir la Nouvelle Année.

Vœux de Monsieur le Maire, Michel Brisson

Vin et petit goûter pour saluer la Nouvelle Année 2016

N.B.: Pas de messe les mercredis 23 et 30 décembre.

Notre messe de Noël le 24 décembre 2015.

Ne manquez pas notre messe de Noël qui se tiendra en notre église le jeudi 24 décembre à 21 h. Cette célébration prendra une solennité particulière avec sa crèche vivante et sa chorale qui depuis plus d'un mois, se pratique pour donner à cette célébration un caractère joyeux et très chaleureux. Ne manquez pas cet événement. Même si vous n'êtes pas des habitués de l'église, sachez que le Sauveur et la communauté paroissiale de Saint-Esprit, vous accueillent avec leur amour et leur miséricorde pour vous permettre de fêter Noël et vous faire bénéficier de l'amour, la paix et la joie apportée à chacun de nous en ce jour. ***En attendant, nous souhaitons de Joyeuses Fêtes à toute la communauté de Saint-Esprit.***

MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE

La dîme, votre contribution annuelle pour votre église.

La réception des contributions annuelles pour notre église va bon train. Nous frôlons les 20,000 \$ recueillis jusqu'à maintenant. Notre objectif est de 25,000\$. Ceux et celles qui n'ont pas encore fait leur don par oubli ou pour d'autres motifs, nous vous invitons à la faire avant le 31 décembre, si vous voulez vous prévaloir de votre reçu pour fins d'impôt. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieux don et nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux et celles qui l'ont déjà fait. Mon église, ma fierté, j'y crois et je fais ma part pour la conserver.

Claude Majeau



source image:
<http://www.coloriage.tv/creche-de-noel-coloriage>

88, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit, Québec, Canada, J0K 2L0 Téléphone et télécopieur 450 839-2573

fabstesprit@intermonde.net

Heures de bureau : Mardi et mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Jeudi de 9 h à 12 h

Notre église : www.eglisesaintesprit.org

Merci aux personnes qui ont été présentes au souper traditionnel des fêtes. Nous vous donnerons un suivi le mois prochain.

NOUVEAUTÉ

Nous sommes maintenant sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit Venez partager vos souvenirs du club... et voir les activités du groupe.

ACTIVITÉS

Les activités font relâche pour la période des fêtes.

12 janvier 2016 : reprise des activités régulières au sous-sol de l'église

16 février 2016 : Souper de la St-Valentin

22 mars 2016 : Dîner à la cabane à sucre

3 mai 2016 : souper de fermeture et Assemblée générale annuelle

Bonne fête à celles et ceux dont l'anniversaire est en janvier.

Prompte guérison aux personnes qui sont malades.

Nos sympathies sincères à celles et ceux qui ont perdu un être cher, spécialement à la famille de monsieur Gaston Lespérance, décédé le 25 novembre dernier.

*Que la magie de Noël vous apporte joie et gaieté dans vos foyers.
Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année emplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proche. Ayons une pensée pour les personnes seules et malades.*

Joyeux Noël et bonne année 2016!

CONSEIL 2015-2016

Robert Faucher, président- trésorier 450 397-0594

Yvonne Turcotte, vice-présidente 450 839-7307

Francine Vendette, secrétaire 450 559-6240

Communiqué de la FADOQ Lanaudière

Privatisation à grande échelle des soins aux aînés en perte d'autonomie LE RÉSEAU FADOQ, LA FIQ, LE CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES ET M^e JEAN-PIERRE MÉNARD DISENT NON !

Lanaudière, le 23 novembre 2015 – Le Réseau FADOQ, Me Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé en droit de la santé, le Conseil pour la protection des malades et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) demandent au gouvernement de revoir son **Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés (RPA)**, sans quoi on assistera à une privatisation à grande échelle des soins aux aînés en perte d'autonomie.

Le désengagement de l'État et la médicalisation des RPA

Le nouveau règlement permet une médicalisation accrue des RPA en légalisant des unités de soins ambulatoires privées dans ces établissements. Or, la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) interdit (art. 437) que ce type de soins de santé soient offerts dans des établissements autres que ceux qui sont dévolus à cette fin et dûment certifiés conformes.

Le gouvernement se dégage de sa responsabilité envers les aînés en lourde perte d'autonomie en la transférant aux RPA alors que ces dernières sont des établissements locatifs destinés aux aînés autonomes et semi-autonomes, dont le cadre légal ne correspond pas à une clientèle d'aînés non autonomes.

Une situation qui a cours depuis des années : portrait actuel

Par ailleurs, cette situation n'est pas nouvelle. Les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement indiquent que les RPA offrent actuellement près de 13 500 places privées en soins assidus, le registre du ministère de la Santé et des Services sociaux recense 350 RPA qui ont des unités de soins et quelque 540 RPA accueillent actuellement des aînés à risque d'errance qui requièrent une surveillance constante, donc qui sont non autonomes.

« Dans ces lieux, ces soins représentent aussi un coût substantiel pour les bénéficiaires et leur famille. Il s'agit d'un fardeau financier déjà trop lourd, porté par les proches, et qui ira en s'accroissant. Le nombre de personnes de 85 ans

et plus passera de 150 000 (2011) à près de 350 000 dans quinze ans ! Dans la région de Lanaudière, ce nombre sera aussi en croissance vu le vieillissement de la population de cette tranche d'âge qui est en croissance. Ce règlement favorise une privatisation encore plus grande des soins aux aînés en perte d'autonomie. Tous les ingrédients du désengagement de l'État envers les soins aux aînés les plus vulnérables sont réunis : le vieillissement de la population, la rareté des places en CHSLD et la possibilité d'implanter des unités de soins avec personnel médical en RPA », ont déclaré les porte-parole.

Modifications importantes au règlement

Dans ces circonstances, le règlement doit être révisé afin d'être conforme à la loi. De plus, le ministère doit agir en tenant compte des recommandations suivantes : À court terme, octroyer un permis de CHSLD privé conventionné pour toutes les unités en RPA qui accueillent des personnes non autonomes, afin qu'elles soient conformes aux critères applicables à un centre de soins. Les aînés non autonomes ont droit aux mêmes conditions de soins, au même tarif et à la même protection légale, peu importe leurs lieux de résidence.

À moyen terme, la tenue d'un vaste débat de société sur la prise en charge des aînés en perte d'autonomie. L'expertise des personnes et organisations doit être mise à profit afin de permettre au gouvernement de compter sur des solutions novatrices et consensuelles par rapport à cette question. Il est temps que ce débat se fasse au grand jour et non derrière les portes closes du bureau du ministre.

Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 425 000 membres, dont 33 000 membres dans la région de Lanaudière. Il est le plus grand organisme d'aînés au Canada.

Source et informations :

Danielle Perreault

Directrice générale

FADOQ-Région Lanaudière

450 759-7422, poste 6

dperreault@fadoqlanaudiere.ca

La SHESOSE en 2016

Nos activités régulières reprendront le **22 janvier 2016 à 19 h 30** avec une conférence sur **L'Éclairage au jardin** présenté par **M. Jean-Philippe Laliberté**. Ne manquez pas cette conférence qui vous présentera des très bons trucs simples et peu dispendieux pour éclairer les points saillants de votre jardin et leur donner une nouvelle splendeur en soirée. C'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs.

Secrets de jardiniers



Plusieurs parmi vous ont sûrement reçu ou acheté des plantes pour les Fêtes. Je pense au poinsettia, au cyclamen, au cactus de Noël, au kalanchoé. La plupart de ces plantes préfèrent une bonne lumière, mais pas le soleil direct. Pour assurer la longévité de ses fleurs, il est préférable de les placer à un endroit frais de votre maison, bord de fenêtre ou pièce plus fraîche de votre demeure. Évitez les excès de chaleur et les écarts trop grands de température. Pour prolonger leur floraison, il faut bien les arroser, mais pas à l'excès. Attention! Évitez les arrosages trop abondants. Notre insuccès avec ces plantes dépend souvent d'un surplus d'arrosage. La plupart de ces plantes, sauf les poinsettias, peuvent facilement reflourir. Vous pouvez les garder et elles continueront à embellir votre demeure.

Claude Majeau



Source images:

Jardin botanique de Montréal

<http://espacepouirlavie.ca/>

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

NOUVEAUTÉS - JEUNES

- A. Alex Les dossiers secrets de Moignons
- Baker, E.D. La princesse éveillée (v1)
Adieu sortilège (v2)
- Bergeron, Alain M. Savais-tu? Les carcajous
Savais-tu? Les salamandres
- Bertschy Nelson (v13) Mini cataclysme
(v14) définitivement nuisible
- Bilodeau, Stephan Uteneau (v1) le recrutement
- Bingham, Janet Le plus beau cadeau
- Cauvin Cédric (v6) Quelle famille
(v7) Tous en scène
(v28) Faux départ
(v29) Un look d'enfer
- Cazenove Les sisters (v5) Quelle chouchoute
(v7) Mon coup de soleil c'est toi
(v10) Survitaminées
- Cheverton, Mark L'invasion de l'Overworld (v1) Gameknight 999
- Concianu, Katia Courage Dafné
- Cosmo le dodo L'incroyable odyssee
- Crip et Béka Studio danse (v9)
- Girard- Audet, Catherine Journal de la marraine pas si maléfique
de la Belle au Bois dormant
Journal d'un nain pas si grincheux
Journal de la belle-mère pas si cruelle de Blanche- Neige
- Kainen, Dan Océan
- Kinney, Jeff Journal d'un dégonflé (v7) Un cœur a prendre
- Lallemand, Oriane Mes histoires de loup (v2)
- Mercer, Sienna Ma sœur est une vampire (v1) L'Échange
(v2) In-croc-yable
(v3) Re- vampirisées
- Meres, Jonathan Le monde de Norm (v1) Attention
- Midam Game over (v13) Toxic affair
- Mullenheim, Sophie de Simon le raton a une nouvelle maison
- Peyo Les Schtroumpfs (v18) Docteur Schtroumpf
- Poirier, Priska Seconde Terre (v1) La fuite

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Ripley	L'encyclopédie de l'incroyable 2016
Scotton, Rob	Splat est amoureux
Sobral, Patrick	Les légendaires (v18) La fin de l'histoire
Souillé, Laurent et Olivier	Azuro sur la piste de Jippy
Walcker, Yann	Chouquette est dans la lune

NOUVEAUTÉS - ADULTES

Bernier, Marc François	Foglia l'insolent
Bordeleau, Nicole	L'art de se réinventer
Carrisi, Donato	Malefico
Charland, Jean- Pierre	1967 (v3) L'impatience
Clark, Mary Higgins	La mariée était en blanc
Connelly, Michael	Les dieux du verdict
David, Michel	Le cirque
Désabysses, Aryelle	14 ans et portée disparue
Dicker, Joel	Le livre des Baltimore
Ellory, R.J.	Les assassins
Enders, Giulia	Le charme discret de l'intestin
Falaise, Ingrid	Le monstre
Gabaldon, Diana	Outlander (v8-1) Écrit avec le sang de mon cœur
Gardner, Lisa	Famille parfaite
Gil, Pauline	Dans le regard de Luce
Grangé, Jean- Christophe	Lontano
Henkel, Daniele	Au cœur de mes valeurs
King, Stephen	Revival
Krentz, Jayne Ann	La société Arcane (v1) La malédiction de l'alchimiste (v2) Mensonges sans conséquences
Laberge, Rosette	Souvenirs d'autrefois (v1) 1916- 1922
Langlois, Michel	Il était une fois à Montréal (v1) Notre union
Lehane, Dennis	Ce monde disparu
Michaud, Martin	Quand j'étais Théodore Seaborn
Nesbo, Jo	Le fils
Rankin, Ian	On ne réveille pas un chien endormi
Reich, Kathy	Macabre retour
Senécal, Patrick	Faims

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

NOTRE PORTAIL

Pour y accéder : mabibliothèque.ca. Le numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée et le mot de passe est ALICE.

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR FACEBOOK : Bibliothèque Alice Parizeau (Saint-Esprit)
Indiquez votre appréciation par un « j'aime ». J'espère avoir de nombreuses visites.

VOUS PARTEZ DANS LE SUD ...

Et vous voulez emporter quelques livres à lire sur la plage. Nous en avons à des prix imbattables, à partir de 0.50\$, alors ne tardez pas.

UN ÉNORME MERCI...

Durant toute l'année nous avons reçu toutes sortes d'aides: des prêts de matériel pour l'heure du conte par Méga Animation et Josianne Bilodeau, des heures sans compter de la part des bénévoles de la bibliothèque, des dons de livres ... et j'en oublie probablement.

Alors un gros merci de tout cœur de faire de notre bibliothèque un lieu de rencontre et de culture de plus en plus intéressant et accueillant.

FERMETURE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Pour la période des fêtes, notre dernière ouverture en 2015 se fera le mercredi 23 décembre et notre réouverture le mardi 5 janvier 2016. Vous pouvez glisser les livres à retourner dans la chute à livres. Suite à certaines expériences de vandalisme, nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac de plastique fermé si possible.

Nous rouvrirons donc nos portes le mardi 5 janvier 2016 selon l'horaire ci-dessous:
Mardi : 9 h à 17 h Mercredi : 12 h à 16 h Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30
Pour nous joindre : 450- 831- 2274.

Alors bonne période des Fêtes à vous tous de nous toutes, les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau, en espérant vous revoir en janvier 2016 de plus en plus nombreux et satisfaits de nos services.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

Calendrier

Janvier 2016

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1 Fermé	2
3	4	5 Soirée film	6 Création artistique	7 Activité libre	8 Soirée Just dance	9
10	11	12 Aide aux devoirs	13 Création artistique	14 Activité culinaire	15 Sortie au Carrefour Laval	16
17	18	19 Aide aux devoirs	20 Création artistique	21 Activité libre	22 Patinage extérieur	23
24	25	26 Aide aux devoirs	27 Création artistique	28 Activité culinaire	29 Sortie aux glissades St-Jean-de-Matha	30

La Maison des Jeunes de Saint-Esprit est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'accompagner les adolescents de 11 à 17 ans dans leur parcours de vie en leur offrant du soutien et des activités.



Gala Conserv'EAU

En appui à la mise en œuvre de son Plan Directeur de l'Eau (PDE), l'OBV CARA a mis en place un événement reconnaissance pour bonifier et mettre en valeur les initiatives ayant un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de nos ressources en eau. Les lauréats, répartis dans quatre catégories (municipale, économique, communautaire ainsi que l'individu s'étant démarqué pour son engagement), seront dévoilés lors de la soirée de reconnaissance du Gala Conserv'EAU qui se tiendra au Pavillon de la rivière à Joliette.

Gala Conserv'eau



Réservez vos places (75,00 \$) et venez encourager nos lauréats!

Participez à cet événement unique, où seront honorés les plus grands protecteurs de nos lacs et cours d'eau!

Cocktail dînatoire

Le 15 janvier 2016

À 18h00

Au Pavillon de la rivière

100, rue Fabre

Joliette

Tournoi de ballon-balai familial



Fin de semaine du 29-30 et 31 janvier 2016

Les femmes et les hommes sont invités, 10 ans et plus...
Casque protecteur obligatoire



Grand Carnaval

3^e édition

Dimanche 31 janvier de 10 h à 15 h

Le comité de la Galopade vous invite le dimanche 31 janvier à participer à un entraînement de groupe, pour marcheurs ou coureurs, sur une distance de 5 km. Le départ s'effectuera à l'école Dominique-Savio vers 10 h.

Animation

par les Productions Méga-Animation Inc.

Activités gratuites

Musique, vestiaire et toilettes disponibles

Présentez-vous en grand nombre à la patinoire municipale de Saint-Esprit!

Informations : Mairie de Saint-Esprit 450 831-2114

De plus amples renseignements suivront en début janvier